








Bulletin N°13 – 15 juin 2023

Résumé de la semaine :

- Météo : orages ???
- Situation des nappes au 14/06 : Très proche de la vigilance en moyenne
- Irrigation maïs : Pas de question à se poser
- Céréales à paille : fin de chantier pour les blés tendres et les blés durs
- Tournesol : encadrer la floraison avant tout
- Relevé index du 12 juin : retardataires, faites le nécessaire pour mettre à jour vos cessions

Prévisions météorologiques : Orages ??

	Jeu 15/06	Ven 16/06	Sam 17/06	Dim 18/06	Lun 19/06	Mar 20/06	Mer 21/06
Ste Gemme la Plaine							
T° min /max (°C)	16/27	15/26	19/29	21/23	17/22	17/22	16/25
Pluie (mm)	0	0	0	4.6	8.5	0	0

Situation climatique lourde et orageuse pour les 5 prochains jours avec un risque plus marqué dimanche et lundi prochain. Sous réserve que les orages soient bien présents à cette date, il pourrait y avoir un cumul de l'ordre de 12-14 mm d'ici mardi matin 20 juin.

A noter, un vent peu présent et qui permettra des arrosages dans des conditions acceptable en termes de qualité d'apport par aspersion.

ETP prévisionnelle de l'ordre de 6 mm/j toujours

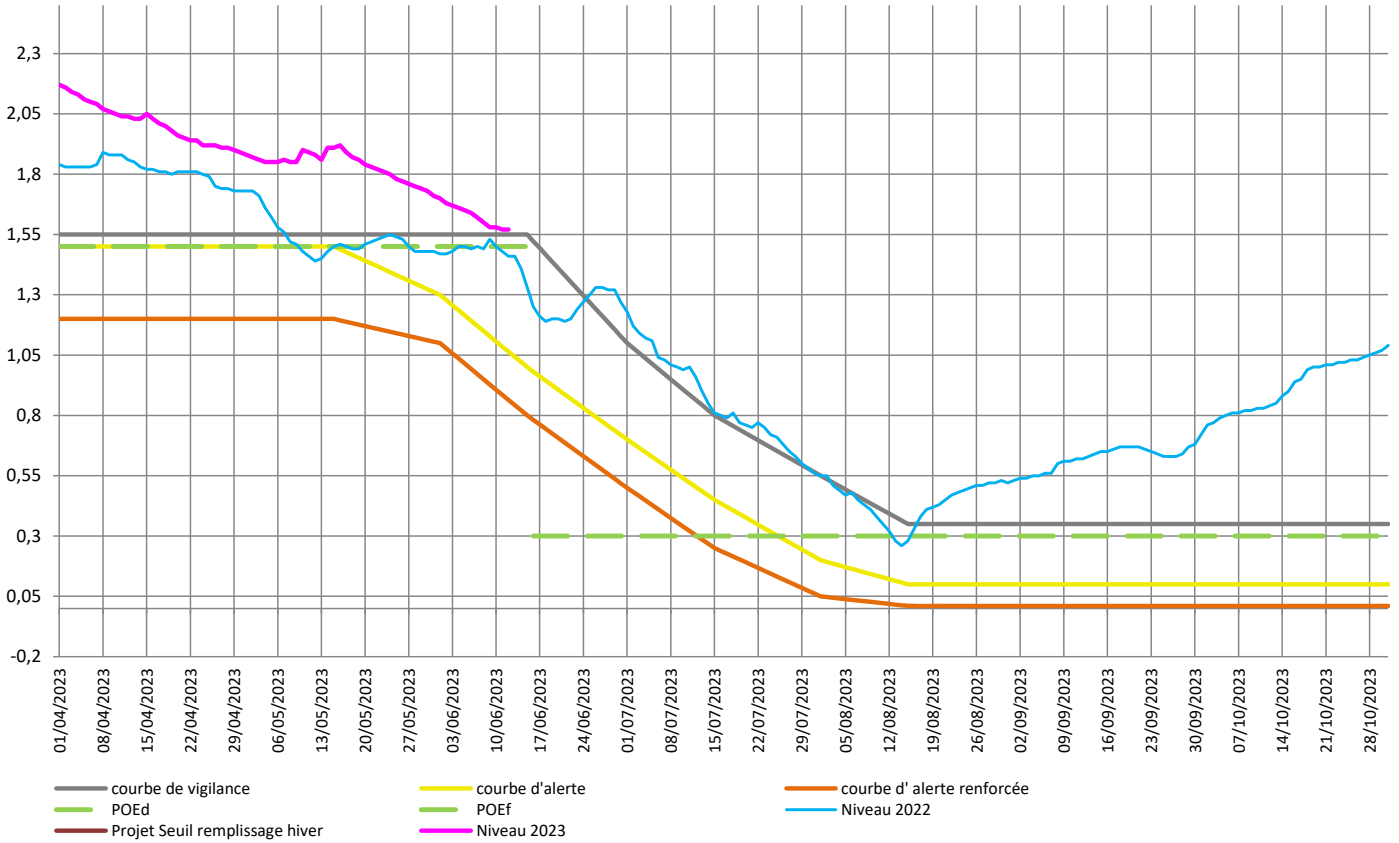
Etat des nappes au 14 juin : situation baissière

La situation présentée il y a 15 jours ne s'est pas inversée depuis et les indicateurs de la nappe du DOGGER sont toujours dans une dynamique baissière au 15 juin.

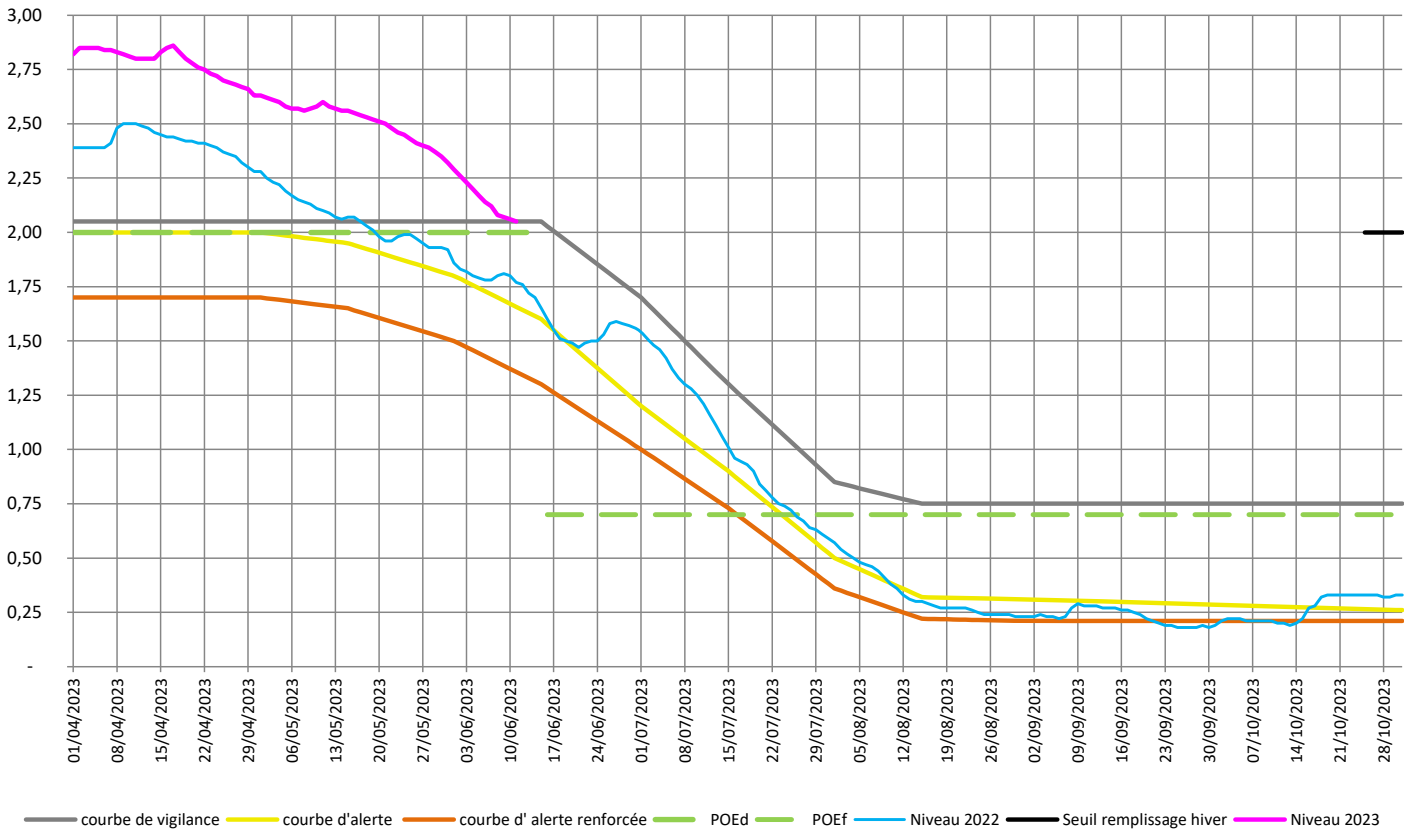
Pour le bassin Lay nappe, Longeville sur mer et Luçon sont sur le seuil de vigilance. Ce dernier va être franchi d'ici quelques heures pour les 2 indicateurs en raison de la vidange naturelle vers le marais et de l'intensité des prélèvements sur le milieu toujours en cours

Pour le bassin Vendée nappe, les 3 indicateurs (St Aubin, le Langon et Doix) ont franchi le seuil de vigilance depuis déjà 10 jours environ.

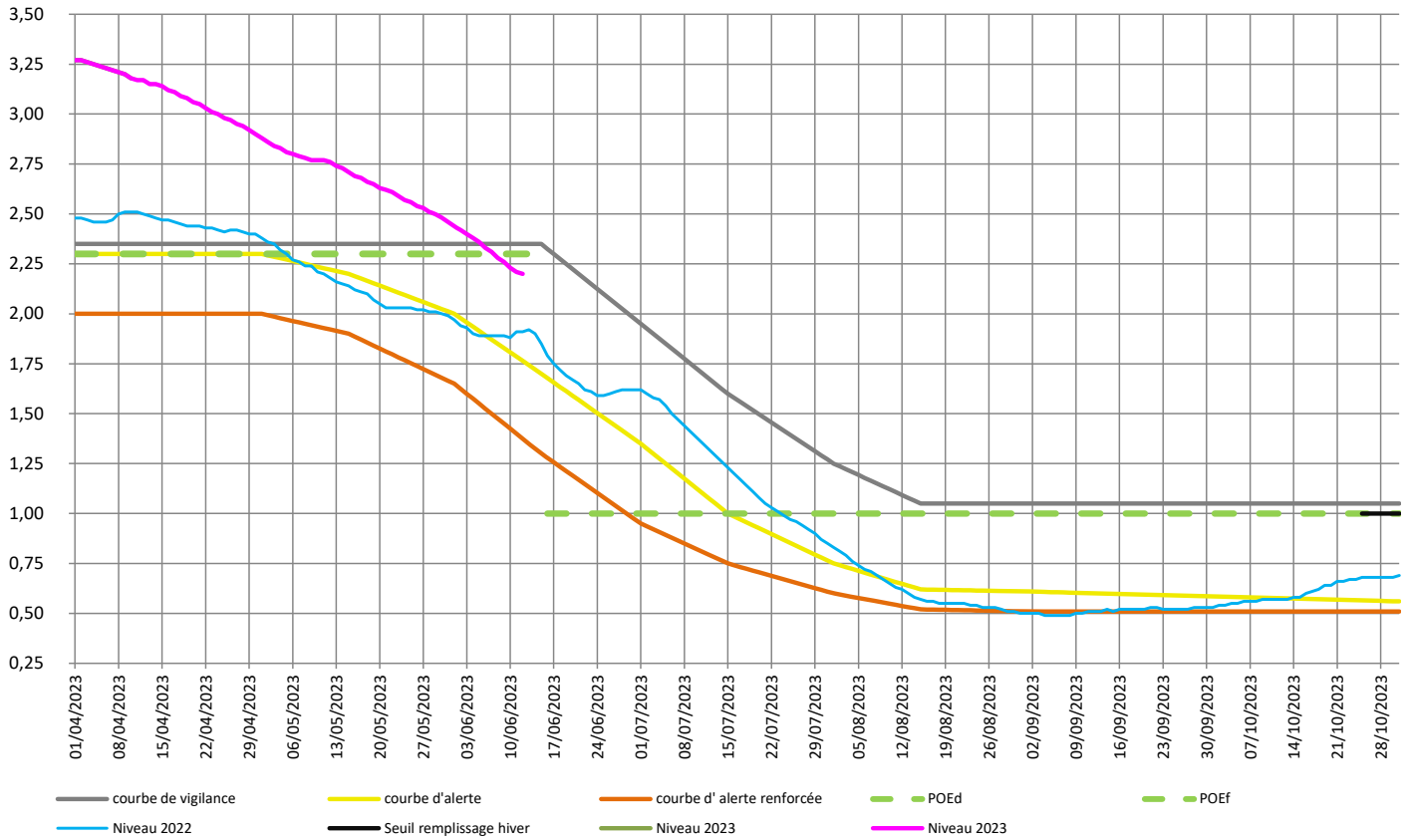
Piézomètre de Longeville sur Mer - Campagne 2023



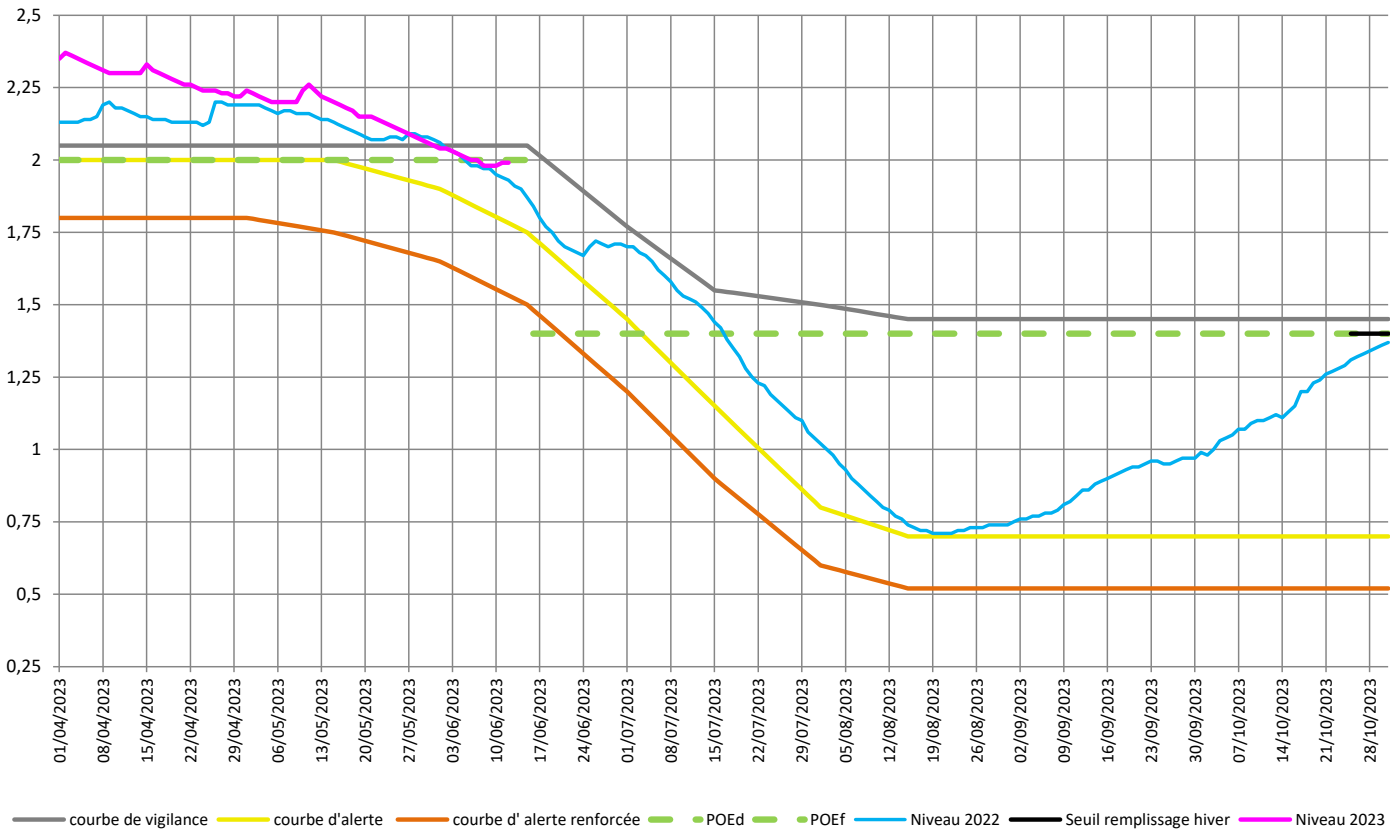
Piézomètre de Luçon - Campagne 2023

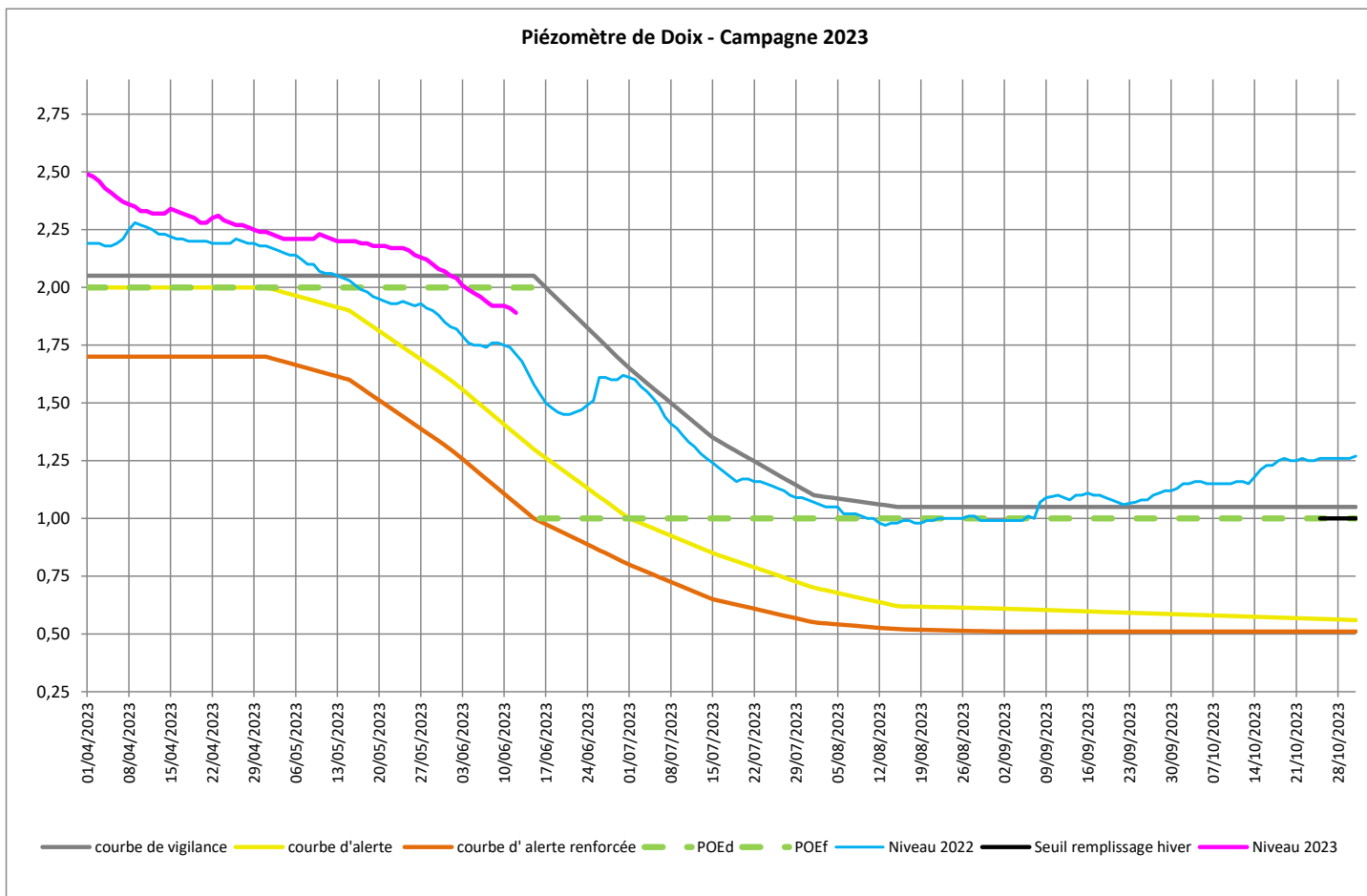


Piézomètre de St Aubin la Plaine - Campagne 2023



Piézomètre du Langon - Campagne 2023

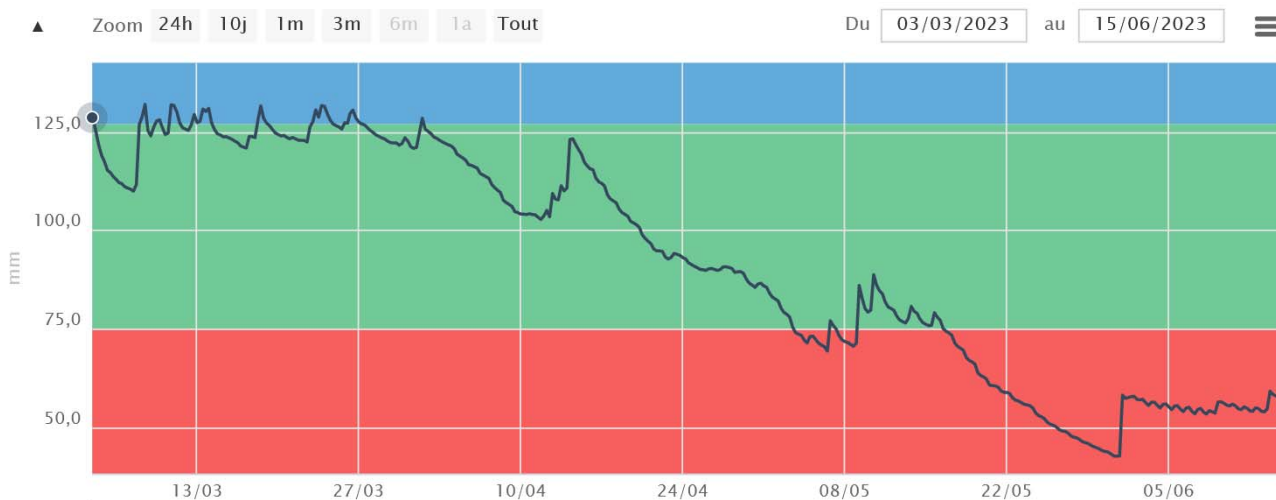




Irrigation des céréales à paille : STOP

Avec un coût de l'irrigation en secteur substitué de l'ordre de 22 à 30 ct/m³, il est strictement non justifié économiquement de poursuivre l'irrigation sur les céréales à pailles au 15 juin. Techniquement les gains de rendement sont très faibles à ce stade d'avancement des cultures et les conditions climatiques des 20 derniers jours ont largement réduit la faculté des blés à valoriser l'eau à ce jour...

Ci-dessous, situation hydrique d'un sol pour une parcelle de blé dur semée au 10/11/2022, terre de groie moyenne.

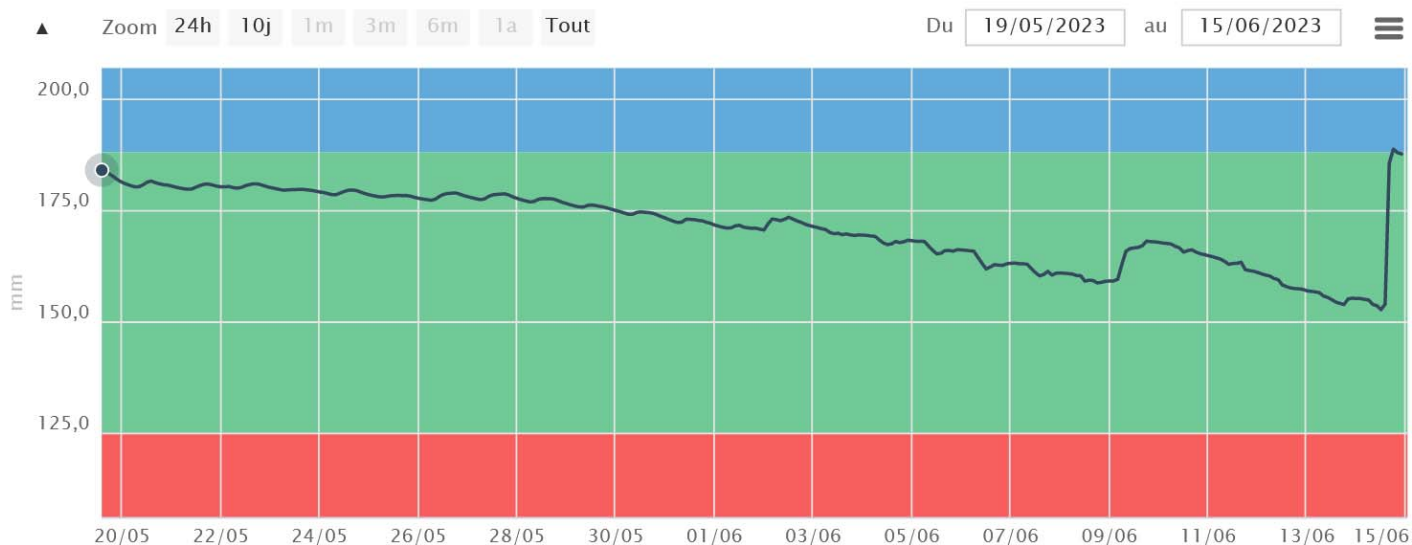


Stade pâteux atteint dans toutes les situations agronomiques, sauf exception de semis très tardifs. Aucun intérêt économique à irriguer les blés au 15 juin.

Maïs : premiers semis à 15-16 feuilles (1.5 mètres)

Les conditions estivales des derniers jours ont largement contribué à accélérer la physiologie des cultures d'été. Les maïs, semés à Pâques, sont autour du stade 15-16 feuilles au 15 juin pour les parcelles les plus en avance. Le recouvrement de l'inter-rang (75 cm) est effectif depuis fin de semaine dernière. Enracinement moyen aux alentours de 35-45 cm, ce qui est plus qu'acceptable pour une mi-juin, dans le cas de structure de sol non-compactée.

Situation hydrique pour une parcelle semée au 22 avril – terre de limon argileux – indice 520-550.



Premier passage d'irrigation effectué le 14 juin avec 30-32 mm apporté. RFU remontée à la capacité au champ, sans saturation.

Conseils/Stratégie :

Démarrage de l'irrigation sans aucune difficulté à la vue de l'avancement des maïs et des prévisions météorologiques. Le vent faible à modéré ne devrait pas trop perturber la qualité des apports.

Comme il s'agit souvent du premier apport et que ponctuellement l'inter rang est encore visible, ne pas dépasser 30 mm par passage pour limiter les phénomènes de battance en surface.

Tournesol : Dans les meilleures conditions pour les levées indemnes de dégâts

Pour les semis précoces, moins concernés par les dégâts de ravageurs (pigeons, corbeaux, choucas, lièvres, ...), les tournesols sont au stade 8-10 paires de feuilles avec des gabarits proches de 1.1 m environ. Les systèmes racinaires se mettent en place en profondeur avec une accélération depuis 20 jours en lien avec les conditions séchantes, ce qui est intéressant pour la suite, tout comme le maintien de la végétation pas trop luxuriante à ce jour.

RAS pour le moment en termes d'irrigation. Cela se raisonnera en pré floraison, soit dans 1 semaine environ selon la météo à venir. Si les orages se traduisent dans les pluviomètres, cela peut potentiellement éviter de recourir à l'irrigation en pré floraison mais il est encore trop tôt pour miser sur cette option.



☎ Numéro à contacter pour toute question sur l'irrigation 02.53.57.18.37

Luzerne fourragère : deuxième fauche et donc irrigation sous peu

Pour les exploitations qui le peuvent, l'irrigation de la luzerne fourragère en terre de plaine est souvent bien valorisée lorsqu'elle est bien positionnée et réalisée.

Pour faciliter la reprise de végétation post récolte, un passage de 25-30 mm (si possible en fin de journée ou de nuit pour limiter l'évaporation post apport) est judicieux. Ce dernier est à compléter 15 jours plus tard si besoin avec de nouveau 25 mm pour venir accompagner la luzerne dans sa prise de biomasse.

NB : un apport de plus de 40 mm/passage sur luzerne post récolte est techniquement à bannir : le risque d'évaporation post apport est élevé sur sol presque nu et la capacité d'infiltration de l'eau du sol est limitante. Pour rappel, un apport de 35 mm/passage revient à une pluviométrie de 28 mm/heure, soit un bon orage....

Index du 12 juin 2023 : OBLIGATION de retour

Comme mentionné dans le Règlement Intérieur de l'EPMP et dans le protocole de gestion 2023, les relevés d'index compteurs sont obligatoires et doivent être faits dans le laps de temps prévus par dates de saisie (- 2 jours et + 3 jours)

Aussi pour connaître les volumes consommés en Quinzaine 1, et calculer le volume autorisé pour la quinzaine 2, il est impératif de remonter vos index au service Irrigation de la Chambre d'Agriculture ou en saisissant directement depuis le site IRRI OUGC.

Date limite : 14 juin à minuit !

Rappel 1 : Même en cas de non-consommation depuis le dernier relevé vous êtes dans l'obligation de déclarer les index des compteurs.

Rappel 2 : En cas de non-retour (ou de retard) une pénalité volumétrique de 2% par relevé manquant sera appliquée sur le volume d'irrigation 2024.

Le site IRRI OUGC a souffert de quelques perturbations techniques le 13 et 14 juin en lien avec les orages et des opérations de réparations de réseaux, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés lors de vos tentatives de connexion.

Chambre d'agriculture des Pays de la
Loire – Site de la Roche Sur Yon
21 BD Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

